

**Durée**
18 mois (3 sessions,
900 heures)**Horaire**
Temps plein
Jour**Langues
d'enseignement**
Français, anglais**Mode
de formation**
Sur campus

Épanouissez-vous dans l'univers du montage numérique en perfectionnant vos compétences avec l'AEC en Montage vidéo. Apprenez les bases du montage télévisuel et numérique, la composition et le mixage audio. En plus de l'enseignement d'AVID Media Composer par un instructeur certifié, vous maîtriserez également des logiciels de pointe tels que la suite Adobe (Premiere, After Effects, Photoshop, Illustrator). Trouvez votre place en tant que monteur pour la télévision grand public, la publicité, le corporatif et le web.

Perspectives d'emploi

L'utilisation marketing des vidéos est de plus en plus présente sur le web. Le montage de vidéos professionnelles répond aux besoins des clients, tels que le marketing de contenu, le contenu d'influenceur et la publicité amateur.

Domaines de carrière

- Technicien en montage vidéo,
- Monteur vidéo/audio,
- Retoucheur d'images,
- Technicien en production télévisuelle.

Diplôme et accréditation

Reconnue à l'international, cette Attestation d'études collégiales (AEC) est accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec.

Les programmes AEC sont des programmes de formation continue et sont principalement destinés aux adultes cherchant à valoriser leurs compétences ou à réorienter leur carrière.

Montréal

2000, rue Sainte-Catherine Ouest - 514 939-2006

Laval

1595, boulevard Daniel-Johnson, Bureau 200 - 514 939-2006

**Pour ce programme,
vous devrez utiliser votre
équipement informatique.**

[VOIR LES REQUIS](#)

Conditions d'admission

Des exceptions à ces conditions d'admission pourraient être appliquées. Chaque demande est examinée par le Collège. Pour être admissibles dans un programme AEC, les candidats doivent généralement satisfaire à l'un des critères suivants :

- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins deux (2) sessions consécutives ou une (1) année scolaire complète; ou
- Avoir suivi des études postsecondaires pendant une période d'au moins un (1) an; ou
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP), et le programme permet de recevoir une formation technique qui n'est pas offerte dans un programme DEC; ou
- Avoir obtenu une formation équivalente ou jugée suffisante et répondre aux conditions d'admission établie pour les études collégiales.

Liste de cours

Les programmes AEC sont basés sur les programmes DEC, mais ne comprennent pas de cours d'éducation générale tels que le français, l'anglais ou la philosophie.

Cours spécifiques au programme

- | | |
|--|---------|
| • Conception et traitement numérique | (45 h) |
| • Signaux audio-vidéo et mixage sonore | (90 h) |
| • Logiciels de montage vidéo I | (90 h) |
| • Introduction au montage vidéo | (75 h) |
| • Sens de l'image | (45 h) |
| • Animation d'éléments télévisuels | (60 h) |
| • Logiciels de montage vidéo II | (90 h) |
| • Techniques de montage | (90 h) |
| • Gestion de contenus et production finale | (135 h) |
| • Conception d'éléments télévisuels | (135 h) |
| • Effets spéciaux télévisuels | (45 h) |

* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.